



mairie **20**
paris

Jacques BAUDRIER

Adjoint à la Maire de Paris

Chargé de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

David BELLIARD

Adjoint à la Maire de Paris

En charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie

François DAGNAUD

Maire du 19^e arrondissement

Eric PLIEZ

Maire du 20^e arrondissement

**À l'attention des habitantes
et des habitants
de la rue de Belleville**

Paris, le 15 juin 2022

Objet : Remise en double sens provisoire de la rue de Belleville

Réf. : D22-058-JB-AC-VD

Madame, Monsieur,

Depuis le 17 mars 2022, d'importants travaux sont en cours sur l'avenue Gambetta dans le 20^e arrondissement. Ces travaux indispensables consistent à rénover et sécuriser les réseaux de gaz et de chauffage urbain et à aménager une piste cyclable qui permettra, à terme, de relier la place de la République à la Porte des Lilas en toute sécurité.

Pendant la durée de ce chantier, la circulation sur l'avenue Gambetta n'est possible qu'en sens unique, de la place Gambetta en direction du boulevard de Ménilmontant. Cette restriction temporaire des voies impacte le plan de circulation à l'échelle de nos quartiers., avec des reports excessifs, notamment sur la rue de Ménilmontant (20^e).

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'adapter provisoirement le plan de circulation entre le 19^e et le 20^e, en autorisant, à partir du 6 juillet 2022 et de manière temporaire, les véhicules particuliers à emprunter le couloir de bus de la rue de Belleville entre le boulevard de Belleville et la rue des Pyrénées.

Ce dispositif temporaire pourra être allégé au fur et à mesure de l'avancement des chantiers de l'avenue Gambetta qui seront achevés en décembre 2022. À cette échéance, le couloir de bus de la rue de Belleville sera à nouveau exclusivement réservé aux lignes 20 et 71 et aux cyclistes.

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Jacques BAUDRIER

François DAGNAUD

David BELLIARD

Eric PLIEZ